

# NOUVEAUX PROGRAMMES DU BACCALAUREAT PROFESSIONNEL EN 3 ANS

REponses DE **M. PIQUE, IEN-HG LETTRES, HISTOIRE ET GEOGRAPHIE**, AUX QUESTIONS POSEES SUR LA LISTE DE DIFFUSION PLP-LHG PAR LES ENSEIGNANTS DE L'ACADEMIE DE NANCY-METZ

## LES DIFFERENTES QUESTIONS

**QUESTION 1 :** Quelle doit-être la répartition des horaires entre les différentes disciplines ?

**QUESTION 2 :** est-ce que les 50 heures attachées à l'enseignement professionnel, à répartir entre lettres/ maths/ LV/Arts, sont forcément à mener en collaboration avec un collègue de l'enseignement professionnel? Qu'en est-il dans le cadre d'un projet interdisciplinaire ?

**QUESTION 3 :** est-ce que les PPCP existent encore en Bac pro 3 ans nouvelle mouture?

**QUESTION 4 :** quelles seront les modalités d'examens pour les futurs élèves de seconde Bac pro en Français et en Histoire/Géographie ? on parle de CCF...?

**QUESTION 5 :** vous évoquez une épreuve ponctuelle de Bep pour les seconde Bac Pro 2009-2010. Mais qu'en est-il pour ceux de cette année ... puisqu'ils ne vont pas avoir d'épreuve (Bep) en juin ? Seront-ils inclus dans la certification de juin 2010 ? et dans ce cas sur quel programme ??

**QUESTION 6 :** si j'ai bien compris le principe des nouveaux programmes, il y a, en histoire, 4 sujets d'études obligatoires dans lesquels il faut traiter une situation au moins (même principe en géo et en éducation civique).

**QUESTION 7 :** Comment choisir la ou les situations? (nos goûts perso, les documents disponibles, le niveau des élèves?.....?)

**QUESTION 8 :** combien de situations choisir parmi les 3 possibles ? est ce que ces choix doivent être justifiés?

**QUESTION 9 :** nous venons de recevoir des spécimens de manuels, y en a-t-il à éviter absolument? et pourquoi ? un à conseiller?

**QUESTION 10 :** nous avons beaucoup de mal à recruter des élèves à [...] , et les thèmes à aborder en 2nde bac pro me semblent "ardus" pour des entrants (surtout le 1 et le 4 en histoire). Comment ne pas leur faire peur et ne pas les décourager?

**QUESTION 11 :** je voudrais quelques éclaircissements au sujet de la dotation globale des BAC PRO 3ans. Est-il exact qu'elle ne sera pas pérenne et que dès lors qu'il y aura une évaporation des effectifs au cours de la formation le volume horaire imparti à la classe baissera en proportion ?

**QUESTION 12 :** pour les classes qui sont déjà en bac 3 ans cette année, le programme d'histoire géo préconisé était celui de terminale BEP. Comment continuons-nous l'an prochain?

**QUESTION 13 :** quelques questions m'ont été posées au sujet du baccalauréat professionnel en trois ans. A la rentrée prochaine 2 nouveaux Bac 3 ans vont être mis en place. Ainsi les élèves actuellement en terminale BEP de ces deux filières vont intégrer en première ces nouveaux Bacs 3 ans, voici nos interrogations :

- Quelle grille horaire va s'appliquer ?
- Quel programme en enseignement général ( plus particulièrement en Français, histoire-géo et Ecjs) ?
- Quelles modalités pour l'examen ?
- De plus cette année nous avons une 2 bac pro expérimental (bac 3 ans) : les questions sont identiques car ces élèves vont se retrouver en première

**QUESTION 14 :** je souhaiterai obtenir de plus amples informations concernant le déroulement des épreuves du BEP pour les élèves en BAC PRO 3 ans. Ces épreuves en Histoire-géo et en Lettres font-elles l'objet de CCF ou bien se déroulent-elles à la fin de l'année scolaire de l'année de 1° Bac Pro ?

## **QUESTION 1 : Quelle doit-être la répartition des horaires entre les différentes disciplines ?**

### **REPONSE 1**

Puisque les premiers conseils d'enseignement commencent à se tenir pour préparer la rentrée prochaine, je tiens à rappeler les points suivants au sujet des horaires :

Extrait des actes du séminaire de mars 2009 sur la rénovation de la voie professionnelle :  
[http://eduscol.education.fr/D0215/actes\\_voie\\_pro\\_Porcher.htm](http://eduscol.education.fr/D0215/actes_voie_pro_Porcher.htm)

*«L'organisation pédagogique des enseignements dans le cadre de l'autonomie des établissements ne peut être conçue ni en référence aux pratiques et aux textes anciens ni sous l'influence des sollicitations disciplinaires. Les objectifs à prendre en compte pour la mise en œuvre de cette adaptation locale des moyens et de l'individualisation de la formation sont ceux qui ont fondé la rénovation :*

*\* élever le niveau des qualifications ce qui veut dire conduire un plus grand nombre d'élèves au niveau IV ;*

*\* réduire les sorties sans qualifications.[...]*

*C'est en prenant toujours en référence ces objectifs que devront s'opérer les nécessaires arbitrages. De ce point de vue, le baccalauréat professionnel en trois ans ne constitue pas une fin en soi mais un moyen.*

*Aucune information n'est donnée sur les horaires hebdomadaires, ni sur les modalités de dédoublement. Les disciplines sont souvent associées par blocs horaires »*

Comme il est indiqué dans les grilles : <http://www.education.gouv.fr/cid23841/mene0900061a.html> l'enseignement du français, de l'histoire-géographie-éducation civique est un bloc.

Il faudrait donc que ce soit le même professeur qui prenne en charge ce bloc.

Il ne nous est pas possible de préconiser un horaire indicatif pour chacune des disciplines qui le constituent (ni même une quelconque proportion entre le français, l'histoire, la géographie et l'éducation civique) conformément aux consignes ministérielles.

Par ailleurs, je rappelle également qu'un professeur de lettres-langues ne peut en aucun cas prendre en charge l'enseignement de l'histoire-géographie, y compris en classe de CAP.

## **QUESTION 2 : est-ce que les 50 heures attachées à l'enseignement professionnel, à répartir entre lettres/ maths/ LV/Arts, sont forcément à mener en collaboration avec un collègue de l'enseignement professionnel? Qu'en est-il dans le cadre d'un projet interdisciplinaire ?**

### **REPONSE 2**

Voici ce que le texte dit :

*« Article 3 - Le volume horaire de 152 heures correspondant aux enseignements généraux liés à la spécialité préparée est réparti par l'établissement. »*

Dans le cadre d'un projet interdisciplinaire :

Le texte :

*« Article 2 - Dans le cadre des enseignements obligatoires précités, des activités de projet sont*

proposées aux élèves. Elles s'inscrivent dans le cadre du projet d'établissement et peuvent prendre différentes formes, en particulier:

- projet pluridisciplinaire à caractère professionnel
- projet spécifique en enseignement général, en enseignement professionnel, en enseignement artistique et culturel
- activités disciplinaires et pluridisciplinaires autour de la période de formation en milieu professionnel.

Les projets sont organisés sur une partie du cycle ou de l'année. »

La définition du projet est beaucoup plus souple et ouverte qu'avant, un projet n'est pas obligatoirement "pluri" ou "inter"disciplinaire. Il peut même être désormais "spécifique" en enseignement général.

**QUESTION 3 : est-ce que les PPCP existent encore en Bac pro 3 ans nouvelle mouture?**

**REPONSE 3**

Oui, se reporter à la réponse précédente. Mais ce sont des projets parmi d'autres.

Le texte officiel :

<http://www.education.gouv.fr/cid23841/mene0900061a.html>

**QUESTION 4 : quelles seront les modalités d'examens pour les futurs élèves de seconde Bac pro en Français et en Histoire/Géographie ? on parle de CCF...?**

**REPONSE 4**

Les élèves qui entreront en seconde bac pro à la rentrée prochaine, la rentrée 2009, auront pour la certification intermédiaire (BEP) une épreuve ponctuelle pour le français et l'histoire-géographie.

A ce jour pour le bac professionnel, il n'est pas question de CCF non plus.

Mais il faut attendre la parution de textes officiels précis sur ce sujet.

**QUESTION 5 : vous évoquez une épreuve ponctuelle de Bep pour les seconde Bac Pro 2009-2010. Mais qu'en est-il pour ceux de cette année ... puisqu'ils ne vont pas avoir d'épreuve (Bep) en juin ? Seront-ils inclus dans la certification de juin 2010 ? et dans ce cas sur quel programme ??**

**REPONSE 5**

Les élèves qui sont entrés en seconde bac pro à la rentrée 2008 sont dans l'expérimentation bac pro 3 ans et non la généralisation. Puisqu'il s'agit d'une expérimentation, ces élèves entrés en 2nde à la rentrée 2008 n'ont pas l'obligation de se présenter à une certification intermédiaire (décision du Ministère). Si éventuellement ils le souhaitent, ce sera dans le cadre de l'examen terminal ponctuel avec une inscription individuelle.

Le programme pour l'histoire-géographie sera celui de terminale BEP.

**QUESTION 6 : si j'ai bien compris le principe des nouveaux programmes, il y a, en histoire, 4 sujets d'études obligatoires dans lesquels il faut traiter une situation au moins (même principe en géo et en éducation civique).**

### **REPONSE 6**

---

Pas tout à fait, en classe de seconde, 3 sur 4 doivent être traités.

Les nouveaux programmes :

[http://media.education.gouv.fr/file/special\\_2/24/7/histoire\\_geo\\_education\\_civique\\_44247.pdf](http://media.education.gouv.fr/file/special_2/24/7/histoire_geo_education_civique_44247.pdf)

**QUESTION 7 : Comment choisir la ou les situations? (nos goûts perso, les docs disponibles, le niveau des élèves?.....?)**

### **REPONSE 7**

---

La réponse est dans votre parenthèse, points de suspension compris...

**QUESTION 8 : combien de situations choisir parmi les 3 possibles ? est ce que ces choix doivent être justifiés?**

### **REPONSE 8**

---

Au moins une situation est à choisir et oui, ces choix doivent être justifiés, comme toute programmation et toute progression, sachant ces choix dépendent de votre liberté pédagogique.

**QUESTION 9 : nous venons de recevoir des spécimens de manuels, y en a-t-il à éviter absolument? et pourquoi ? un à conseiller?**

### **REPONSE 9**

---

Je n'ai pas le droit de conseiller ou déconseiller un manuel, l'édition des manuels scolaires étant libre et n'ayant rien à voir avec l'Education nationale.

Nous aborderons toutefois l'usage des manuels lors des journées d'informations.

**QUESTION 10 : nous avons beaucoup de mal à recruter des élèves à [...] , et les thèmes à aborder en 2nde bac pro me semblent "ardus" pour des entrants (surtout le 1 et le 4 en histoire). Comment ne pas leur faire peur et ne pas les décourager?**

### **REPONSE 10**

---

Vaste question qui nécessiterait une réponse très longue : ce sera donc l'objet des journées d'information !

**QUESTION 11 : je voudrais quelques éclaircissements au sujet de la dotation globale des BAC PRO 3ans. Est-il exact qu'elle ne sera pas pérenne et que dès lors qu'il y aura une évaporation des effectifs au cours de la formation le volume horaire imparti à la classe baissera en proportion ?**

### **REPONSE 11**

La dotation globale est fixée pour l'année scolaire. Les nouvelles grilles permettent qu'elle évolue... à la hausse.

Je cite le texte officiel :

*"Article 5 - Au total des heures d'enseignement s'ajoute un volume complémentaire d'heures-professeur de 11heures 30 minutes hebdomadaires en moyenne pour les activités en groupes à effectif réduit et les activités de projet,*

*Ce volume complémentaire d'heures-professeur est calculé conformément aux dispositions de l'annexe 4 et réparti par l'établissement.*

*Ce volume complémentaire d'heures-professeur est corrigé pour les spécialités dont les équipements utilisés ou les contraintes d'espace et de sécurité en enseignement professionnel impliquent des groupes de taille adaptée."*

<http://www.education.gouv.fr/cid23841/mene0900061a.html>

**QUESTION 12 : pour les classes qui sont déjà en bac 3 ans cette année, le programme d'histoire géo préconisé était celui de terminale BEP. Comment continuons-nous l'an prochain?**

### **REPONSE 12**

Ces élèves entrent dans l'ancien cycle en 2 ans (première et terminale bacpro) avec les anciens programmes.

**QUESTION 13 : quelques questions m'ont été posées au sujet du baccalauréat professionnel en trois ans. A la rentrée prochaine 2 nouveaux Bac 3 ans vont être mis en place. Ainsi les élèves actuellement en terminale BEP de ces deux filières vont intégrer en première ces nouveaux Bacs 3 ans, voici nos interrogations :**

**a. Quelle grille horaire va s'appliquer ?**

**b. Quel programme en enseignement général ( plus particulièrement en Français, histoire-géo et Ecjs) ?**

**c. Quelles modalités pour l'examen ?**

**d. De plus cette année nous avons une 2 bac pro expérimental (bac 3 ans) : les questions sont identiques car ces élèves vont se retrouver en première**

### **REPONSE 13**

a. Au niveau des grilles horaires :

Ce sont les nouvelles grilles horaires : <http://www.education.gouv.fr/cid23841/mene0900061a.html>

Comme il est indiqué dans ce texte officiel, l'enseignement du français, de l'histoire-géographie-éducation civique est un bloc pour ce qui relève des enseignements obligatoires. Il faudrait donc que ce soit le même professeur qui prenne en charge ce bloc.

Il ne nous est plus possible d'indiquer un horaire indicatif pour chacune des disciplines qui le constituent conformément aux consignes ministérielles.

b. Au niveau des programmes applicables dans ce cas en enseignement général :

Les "anciens programmes" :

<http://www3.ac-nancy-metz.fr/lettres-hist-geo-lp/modules.php?name=Content&pa=showpage&pid=65>

Nous allons bientôt mettre à jour cette page du site.

c. Concernant les modalités de l'examen :

Il s'agit de l'examen habituel

d. Concernant la seconde bac pro expérimental de cette année dont les élèves vont se retrouver en première :

Les réponses sont les mêmes.

Donc les nouveaux programmes ne s'appliqueront à la rentrée prochaine que pour la classe de seconde en "français-histoire-géographie-éducation civique".

En revanche, les nouvelles grilles horaires s'appliqueront à toutes les années du cycle que ce soit avec les anciens ou les nouveaux programmes.

**QUESTION 14 : je souhaiterai obtenir de plus amples informations concernant le déroulement des épreuves du BEP pour les élèves en BAC PRO 3 ans. Ces épreuves en Histoire-géo et en Lettres font-elles l'objet de CCF ou bien se déroulent-elles à la fin de l'année scolaire de l'année de 1° Bac Pro ?**

**REPONSE 14**

---

Il y a deux cas de figures :

Les élèves entrés en seconde bac pro cette année (rentrée 2008) : la certification niveau V (BEP ou CAP) n'est pas obligatoire.

Les élèves qui entreront en seconde bac pro l'an prochain (rentrée 2009) : la certification sera obligatoire et se fera essentiellement sous la forme de CCF pour la plupart des matières évaluées. Le français et l'histoire-géographie seraient évalués sous la forme d'un contrôle ponctuel, mais nous n'avons pas plus d'information à ce sujet pour l'instant.

*Patrick PIQUE  
IEN-EG Lettres-Histoire-Géographie  
Académie de Nancy-Metz*